

L'ANCM reçue par Willy Schraen, Président de la FNC

Mercredi 13 décembre, le Président de l'ANCM Jean-Luc Fernandez était reçu par le Président de la FNC Willy Schraen, accompagné de Nicolas Rivet, directeur général.

Alain Laporte, secrétaire général et Christian Lagalice, membre du Conseil d'administration étaient également de la rencontre.

Gérard Mathieu, ancien Président de l'ANCM, membre du conseil d'administration était excusé ainsi qu'André Mugnier, administrateur.

Il était dans l'ordre des choses que l'ANCM rende visite au Président de la FNC. Cette rencontre, très constructive, s'est tenue dans une atmosphère conviviale et de confiance mutuelle.

Après une rapide présentation de l'ANCM, à savoir :

Notre association regroupe 31 fédérations de chasseurs des zones de montagne représentées par leur président et 72 membres individuels.

Le conseil d'administration, statutairement constitué de présidents élus dans chaque massif de montagne : Alpes, Corse, Jura, Massif Central, Pyrénées, Vosges, et de membres individuels, permet la représentation de toutes nos montagnes.

La charte, basée sur la défense et la promotion de la chasse du gibier de montagne, sur la participation à la gestion de la faune sauvage et à la sauvegarde des habitats, sur la participation au suivi de l'évolution des populations et de leur état sanitaire, et sur la promotion d'une éthique cynégétique, est le socle de l'association.

Ont ensuite été abordées des thématiques qui nous tiennent à cœur et plus particulièrement les problèmes qui concernent :

L'organisation de la chasse de galliformes de montagne.

L'augmentation importante des populations des grands prédateurs, le loup et le lynx, notamment au détriment des ongulés sauvages.

Le classement « espèce protégée » qui reste gravé dans le marbre dès lors qu'il est a été attribué, quelle que soit l'évolution de la population

concernée, ou quelles que soient les conséquences sanitaires d'une éventuelle surpopulation. Le bouquetin des Alpes en est l'exemple le plus criant.

Il a été enfin réaffirmé la volonté d'apporter la contribution de l'ANCM à la défense de la chasse en général, de la chasse en montagne en particulier et de participer activement à la résolution des problématiques, en collaboration avec la FNC.

Le Président de la FNC a été remercié d'avoir accepté la participation de l'ANCM dans le groupe de travail « gibier de montagne » de la FNC.

Le Président Schraen nous a félicités pour notre contribution active à la défense de la chasse et il a affirmé que la FNC a besoin de l'ANCM, association reconnue, qui connaît et qui incarne la chasse en montagne. Il a alors proposé que l'ANCM fasse une synthèse des enjeux majeurs à court et moyen termes en zone de montagne que la FNC devrait avoir à traiter dans les mois à venir.

Cette proposition sera aussi utile dans le cadre de l'élaboration de la loi chasse fin 2018.
--

Pour conclure,

Au cours de cette rencontre, l'écoute des dirigeants de la FNC et de son Président, leur pragmatisme et leur volonté de travailler avec l'ANCM ont été particulièrement appréciés de même que la proposition du Président Schraen d'associer l'ANCM aux travaux de la FNC sur les sujets qui relèvent de sa compétence.